
Adresse de la société populaire de Chaudes-Aigues (Cantal), lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Chaudes-Aigues (Cantal), lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 369;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17945_t1_0369_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

l'abîme sur lequel il semble s'être arrêté, il reprenne sa route et arrive au port.

Vive la république, vive la Convention nationale.

LANARGUES, *président*,
CAU, BURGALAT, *secrétaires*.

e

[*La société régénérée de Chaudes-Aigues, département du Cantal, à la Convention nationale, séance extraordinaire du 9 vendémiaire an III*] (69)

La république une et indivisible ou la mort
Liberté Egalité

Dignes mandataires du peuple, par votre énergie, la république française voit enfin son territoire purgé, de tous les vils satellites des tirans coalisés. La mort de Robespierre, a rétabli le règne de la justice, et précipité toutes ses espérances, dans le tombeau. Les guinées de Pit et consors ne seront plus dans le cas de nous corrompre; les aristocrates et les traitres, n'auront plus des moyens de nuire.

Représentans, faites cesser toute dissension, continuez à faire le bien du peuple : vous aurez, par vos pénibles travaux, conduit le vaisseau à bord; faites, qu'il ne soit plus lancé. La France entière bénira à jamais la Convention, et c'est d'elle qu'elle attend son bonheur.

Vive la république, vive la Convention.

BIRON, *président*,
FABRE, *secrétaire*.

f

[*La société populaire et régénérée de Reims, département de la Marne, à la Convention nationale, du 25 vendémiaire an III*] (70)

Liberté, Egalité, fraternité,
la République ou la mort
Gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix

Législateurs,

Chaque jour accroît pour vos travaux la reconnaissance de la société populaire et régénérée de la commune de Reims. Votre adresse au Peuple français qu'elle regarde comme une constitution révolutionnaire et comme un coup porté de nouveau à l'aristocratie qui s'applaudissait de nos divisions intérieures, ajoute encore à son admiration. Ce travail digne de vous a rempli toutes les espérances des véritables amis du Peuple qui l'ont impatiemment attendu. Législateurs, nous avons toujours dé-

testé comme vous ces hommes de sang outrés par nature, méchants par caractère et anarchistes par besoin qui rendoient le patriotisme tellement hideux, qu'on auroit pu raisonnablement craindre d'être patriotes dans la crainte seule de leur ressembler : il en est même que nous avons eu plus d'une fois, mais en vain, le courage de dénoncer. Nous les comparons aux ci-devant prêtres qui payés pour nous promettre ce qu'ils appeloient le salut, nous faisoient entrevoir tant de difficultés d'y parvenir, qu'on cédoit pour rien et sans regret sa part à leur paradis. Vous avez senti, Législateurs, qu'il étoit indispensable de mettre un frein à ces exagérations destructives du corps social. Vous avez consacré ce grand principe, *que si le mouvement rapide et violent est nécessaire pour faire une révolution, c'est au calme et à la prudence de la terminer*.

Législateurs, par cette proclamation qui vous honore et met au jour vos véritables sentiments, vous allez enfanter autant d'amis au nouvel ordre de choses, qu'il y a de citoyens probes et vertueux, elle sera pour nous une boussole avec laquelle nous sommes bien surs de ne pas nous égarer, forts d'un guide, nous continuerons à prêcher la loi, expression fidelle de la volonté générale, à faire aimer la vertu, base essentielle des Républiques et gage assuré de leur bonheur, à enseigner la moralité, principe éternel de justice, à inspirer l'amour de la patrie, source féconde d'actions immortelles, le respect pour toutes les autorités constituées et pour l'égalité qui n'admet d'autre différence entre les hommes que les talents et les vertus. Vous, Législateurs, continuez à bien mériter de la République en marchant sur la ligne révolutionnaire : déjà, grâce à vos mesures, le crime est puni, le patriote respire, le règne de l'intrigue tire à sa fin et tout nous présage que rien ne peut empêcher le triomphe de la liberté, et la perte de tous les ennemis du Peuple.

Salut et fraternité.

Les membres du comité de correspondance,
FRESSEMENT VILLIET, SAINTOLIVE,
PAQUOT, CORNETTE, LAIOZE.

g

[*La société populaire, républicaine et régénérée de Vesoul, département de la Haute-Saône, à la Convention nationale, s. d.*] (71)

Liberté Egalité

Citoyens représentans

Le génie qui veille aux destinées de la France vous a fait tracer d'une main habile la ligne que doit suivre le vaisseau de l'état parmi les écueils sans cesse renaissans qui l'environnent,

(69) C 325, pl. 1402, p. 23. Copie datée du 15 vendémiaire.

(70) C 325, pl. 1402, p. 22.

(71) C 325, pl. 1402, p. 21.